

Son éloignement du chef-lieu, sa position topographique, sa population, sa belle conduite pendant nos troubles révolutionnaires, son esprit d'union et de sacrifice, l'ont fait ériger en succursale en 1802 ; en commune, y compris, pour le civil, un ancien hameau de Longes, le Colombet, en 1849 ; enfin ce hameau a été réuni, pour le spirituel, à la paroisse de Trèves, par un décret impérial du 6 février 1864.

Plusieurs hameaux rappellent encore les noms de leurs premiers habitants, comme le Gros-Jean, la Jarrige, la Bouchaudière, le Fay, les Dalettes, le Bret, le Toussaint, le Garon, la haute et basse d'Huire (lumière, huis-clos), le Colombet. M. Colombet père a été longtemps et dignement maire de Longes et Trèves, comme un des chefs honorables de la famille Chambeyron, de ce même hameau, l'a été pendant 36 ans.

En mars et avril 1789, furent délégués à Lyon, pour l'élection des députés aux Etats-Généraux, Matthieu Brun, notaire, Jean-Marie Chambeyron, et Jean-Pierre Bret, habitants des paroisses et communautés de Longes et de Trèves.

Le monticule sur lequel est assise cette commune, présente une roche grise, argileuse, très-friable, que l'humidité et les chaleurs détrempent facilement ; elle contient beaucoup de parties micacées et quartzeuses ; le détrit us en est peu fertile, craignant la sécheresse et une trop grande humidité ; aussi le sol soumis à la culture est très-varié, en général peu profond, offrant cependant une bonne végétation dans une grande partie du territoire, grâce aux engrais abondants et aux labours fréquents. Les accidents prononcés du terrain favorisent l'écoulement des eaux et assainissent le sol.

En résumé, la commune, sous le rapport physique, est